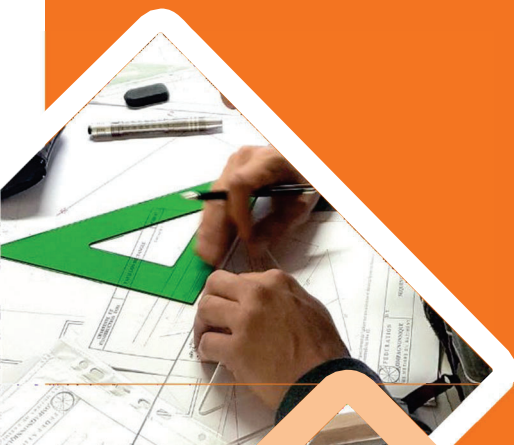


Centre de formation & CFA
des Compagnons du Tour de France

AGEN

CATALOGUE DE FORMATION

Edition 2026



Compagnons
du Tour de France
FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE

Table des matières

TITRES DU MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

TP BIM modelleur du bâtiment.....	3
TP Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil.....	6
TP Technicien d'études du bâtiment en dessin.....	9
TP Peintre applicateur de revêtements techniques.....	12
TP Charpentier bois	15
TP Carreleur-chapiste	18
TP Maçon	21
TP Menuisier agenceur	24
TP Peintre en bâtiment	27

TITRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BP Charpentier bois	30
BP Menuisier	34
CAP Carreleur mosaïste	38
CAP Charpentier bois	41
CAP Couvreur	45
CAP Maçon	49
CAP Menuisier fabricant	53
CAP Peintre applicateur de revêtements	57

FORMATIONS SUR MESURES - TARIFS ET CG

Formations sur mesures.....	60
-----------------------------	----

TP BIM modelleur du bâtiment

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 5

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

- Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :
- Au lycée : 50 %
 - En entreprise : 50 %

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures (A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

Fiche RNCP

[RNCP N° 39520](#)

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région. Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

La maîtrise de la communication orale, des capacités rédactionnelles ainsi que des connaissances mathématiques (niveau bac) sont nécessaires

La maîtrise des outils numériques (internet, messagerie, traitement de texte, tableur) est requise

Connaissance du bâtiment et/ou expérience professionnelle

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le professionnel intervient tout au long de la phase d'études du projet en modifiant la maquette numérique en fonction des évolutions techniques ou architecturales puis il la complète avec les caractéristiques et performances des ouvrages qui lui seront communiquées par les économistes, ingénieurs ou architectes.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de : Modéliser la maquette numérique d'un projet de construction pour un ou plusieurs corps d'état

Blocs de compétences

- BC01 - Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire
- BC02 - Réaliser la maquette numérique en phase projet selon la convention BIM
- BC03 - Réaliser le dossier graphique d'un bâtiment existant selon la convention BIM

Contenu de la formation

Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire

- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase avant-projet
- Réaliser les plans en phase avant-projet
- Constituer le dossier de demande de permis de construire

Réaliser la maquette numérique en phase projet selon la convention BIM

- Organiser le projet selon la convention BIM
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase projet
- Réaliser la maquette numérique et le carnet de détails du dossier de consultation des entreprises selon la convention BIM
- Préparer la synthèse des plans techniques et architecte en BIM

Réaliser le dossier graphique d'un bâtiment existant selon la convention BIM

- Réaliser le relevé numérique d'un bâtiment existant
- Modéliser la maquette d'un bâtiment existant selon la convention BIM

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification (durée de validité 5 ans).

Equivalences, passerelles : [RNCP39519 - TP - Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet](#)

[RNCP N° 39520](#) - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date de publication de la fiche: 28-08-2024

Date d'échéance de l'enregistrement: 14-04-2030

Code CPF : 329764

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suite de parcours

Pas de suite de parcours identifiée

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui des cabinets de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage, des bureaux d'études techniques, des bureaux d'études des services techniques des collectivités territoriales, des entreprises du bâtiment, artisanales, PME ou grandes entreprises.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
33271 FLOIRAC

Fédération compagnonnique de Toulouse

10, rue Agricola Perdiguier
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

Centre de Formation et CFA de Lons

Mail de Coubertin,
64140 Lons

TP Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 5

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

Fiche RNCP

[RNCP N° 40217](#) MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

La maîtrise de la communication orale, des capacités rédactionnelles ainsi que des connaissances mathématiques (niveau bac) sont nécessaires

La maîtrise des outils numériques (internet, messagerie, traitement de texte, tableur) est requise

Connaissance du bâtiment et/ou expérience professionnelle

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le conducteur de travaux « du bâtiment et du génie civil » est le responsable de la gestion technique, administrative et financière d'un ou plusieurs chantiers de constructions neuves et/ou de réhabilitations, depuis leur préparation jusqu'à leur livraison complète. Il est le pivot de la phase exécution des travaux et le garant de l'obligation de résultat énergétique et environnemental.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de:

Préparer et réaliser la gestion d'un ou plusieurs chantiers de constructions neuves et/ou de réhabilitations, depuis son étude jusqu'à sa livraison

Blocs de compétences

- CCP1 Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil
- CCP2 Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Contenu de la formation

- Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil
- Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil
- Elaborer les documents de préparation, de planification et d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil
- Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
- Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
- Ordonnancer, piloter et coordonner les actions de différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
- Manager une équipe de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil
- Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil
- Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil
- Clore un chantier de bâtiment et de génie civil
- Assurer les missions d'un "encadrant" et de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation
- Préparer un dossier professionnel
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur un chantier
- Travailler sur un chantier écoresponsable
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Préparer et gérer un chantier de construction

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours

- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification (durée de validité 5 ans)

Equivalences, passerelles : sans objet

[RNCP N° 40217](#) - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION Date de publication de la fiche : 18-02-2025

Date d'échéance de l'enregistrement : 20-10-2026

Code CPF : 240765

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suite de parcours

Pas de suite de parcours identifiée

Débouchés

En grande majorité, les entreprises du BTP, plutôt de taille PME et intermédiaire (effectif de 6-200), spécialisées dans le gros œuvre et le génie civil ou entreprises générales TCE, et à un degré moindre, dans les autres corps d'état spécialisés.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique de Toulouse

10, rue Agricola Perdiguer
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

TP Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 4

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 39519](#) - MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.
Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

- Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :
- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Être titulaire d'un niveau 3 ou une expérience minimum de 3 ans dans la filière bâtiment.

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet est chargé, au sein des agences d'architecture, de maîtrise d'œuvre ou de construction de maisons individuelles, de la réalisation des documents graphiques et de la modélisation numérique des projets de bâtiment, en respectant les contraintes économiques et réglementaires.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Maîtriser la construction de maisons individuelles, la réalisation des documents graphiques et la modélisation numérique des projets de bâtiment en respectant les contraintes économiques et réglementaires

Blocs de compétences

- BC01 - Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire
- BC02 - Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet
- BC03 - Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

Contenu de la formation

Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire

- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase avant-projet
- Réaliser les plans en phase avant-projet
- Constituer le dossier de demande de permis de construire

Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet

- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase projet
- Réaliser les plans et le carnet de détails du dossier de consultation des entreprises.
- Préparer la synthèse des plans techniques et architecte

Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

- Réaliser le relevé conventionnel d'un bâtiment existant
- Réaliser le relevé numérique d'un bâtiment existant
- Réaliser les plans d'un bâtiment existant

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : sans

[RNCP N° 39519](#) - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date de publication de la fiche : 28-08-2024

Date d'échéance de l'enregistrement : 14-04-2030

Code CPF: 238257

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suite de parcours

RNCP39250 TP BIM modeleur du bâtiment

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui des entreprises de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage, des constructeurs de maisons individuelles, des bureaux d'études techniques, des bureaux d'études des services techniques des collectivités territoriales, des entreprises du bâtiment, artisanales, PME ou grandes entreprises

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
33271 FLOIRAC

Fédération compagnonnique de Toulouse

10, rue Agricola Perdiguier
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

Centre de Formation et CFA de Lons

Mail de Coubertin,
64140 Lons

TP Peintre applicateur de revêtements techniques

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 4

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP40697](#) - MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'État et/ou la Région.
Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Évaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Être titulaire d'un niveau 3 ou une expérience minimum de 3 ans dans la filière bâtiment

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le peintre applicateur de revêtements techniques est un ouvrier hautement qualifié, il assure la finition intérieure et contribue de manière générale à l'amélioration du cadre de vie en y apportant de la couleur et une touche de décoration. Il accomplit dans son métier des tâches complexes : il réalise des travaux de mise en peinture haut de gamme et de produits décoratifs, il pose des revêtements muraux design haut de gamme ainsi que des revêtements de sols spécifiques. Sur ces chantiers, qui peuvent être neufs, anciens, en cours de rénovation, occupés ou non, il prend en compte les critères liés au respect de l'environnement.

Objectif de la formation

- A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser des travaux de décoration avec des matériaux peinture haut de gamme, à un niveau de qualité, conforme aux DTU ou aux règles de l'Art.
- Sécuriser l'environnement de chantier, y compris pour les travaux en hauteur.
- Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client dans les réceptions de chantier, en utilisant les outils numériques

Blocs de compétences

- CCP 1 - Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.
- CCP 2 - Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.
- CCP 3 - Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.

Contenu de la formation

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
- Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
- Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
- Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
- Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.
- Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression.
- Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air.
- Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux « premium » en intérieur.
- Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols « singuliers » en intérieur.
- Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements.
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier.
- Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite.
- Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification (durée de validité 5 ans)

Equivalences, passerelles : RNCP31078 Peintre décorateur, Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP40697](#) - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date de publication de la fiche : 04-06-2025

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-07-2030

Code CPF : 332272

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suites de parcours

Pas de suite de parcours identifiée

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui des entreprises artisanales, des entreprises de taille moyenne du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition, des entreprises de travail temporaire, dans les services publics.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique de Paris Île-de-France

2, rue de Guermantes
77400 St Thibault des Vignes

TP Charpentier bois

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 35508](#) - MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

Évaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur, Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence, Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation), Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le charpentier bois intervient dans les phases de préfabrication et de fabrication d'une structure porteuse en bois ou dérivé du bois. Il débite et façonne des pièces de manière : traditionnelle (production unitaire, trait de charpente, matières premières brutes de sciage) et semi-industrielle (production par lots ou petite série, fiches de taille, matières premières semi-finies). Il tient son emploi dans les TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la charpente et la construction en bois.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser un ouvrage simple de charpente en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives générales

Blocs de compétences

- CCP1 Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle
- CCP2 Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
- CCP3 Préparer, distribuer et implanter les moyens d'ouvrages pour un chantier de construction bois
- CCP4 Monter une structure bois

Contenu de la formation

- Déterminer les paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente
- Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage
- Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
- Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans fabrication et de produits finis
- Préparer les outillages et équipements pour un chantier de construction bois
- Réaliser l'implantation et préparer des ouvrages pour un chantier de structure bois
- Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois
- Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois
- Préparer un dossier professionnel
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Etre capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Etre capable de travailler sur un chantier écoresponsable
- Préparer et réaliser un ouvrage de charpentier bois

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification (durée de validité 5 ans)

Equivalences, passerelles : non

[RNCP N° 35508](#) - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date de publication de la fiche: 18-03-2021

Date d'échéance de l'enregistrement: 26-04-2026

Code CPF : 332268

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suite de parcours

BP Charpentier bois

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui des entreprises de charpente ou construction bois

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
33271 FLOIRAC

Fédération compagnonnique de Grenoble

15 avenue de Grugliasco
38130 ECHIROLLES

Fédération Compagnonnique de Lyon

Centre de formation et CFA de Lyon

Fédération compagnonnique de Marseille

5/7 boulevard Pons
13014 MARSEILLE

Fédération compagnonnique de Nantes

238, rue de la Pyramide
44230 ST SÉBASTIEN / LOIRE

Fédération compagnonnique d'Orléans

23, rue Gustave Eiffel ZAC des 4 Cheminées
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

Fédération compagnonnique de Toulouse

10, rue Agricola Perdiguer
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

Centre de Formation et CFA de Lons

Mail de Coubertin,
64140 Lons

TP Carreleur-chapiste

Titre Professionnel -

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 35509](#) - Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'État et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Modalités d'évaluations

- Évaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

L'activité principale consiste à construire et revêtir, dans le respect des normes de construction et réglementaires, des supports verticaux, et horizontaux en revêtements céramiques et assimilés (céramiques, faïences, pierres, marbres, ardoises, terre cuite, etc.). L'esthétique et l'aspect décoratif des matériaux en font un métier artistique

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Préparer et réaliser un ouvrage de carreleur-chapiste

Blocs de compétences

- CCP1 Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux
- CCP2 Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux
- CCP 3 Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés

Contenu de la formation

- Construire des supports verticaux en panneaux prêts à carreler, en carreaux assemblés par collage, en plaques de plâtre en vue d'une pose collée de revêtements céramiques et assimilés
- Réceptionner, préparer des supports verticaux existants et poser des systèmes de protection à l'eau
- Poser des revêtements céramiques et assimilés collés muraux intégrant des accessoires associés
- Réceptionner, préparer des supports horizontaux et poser des matériaux d'interposition sous revêtement de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité et acoustique/phonique
- Aménager en rénovation des pièces en vue de les rendre accessibles en respectant le confort d'usage
- Poser des revêtements céramiques et assimilés collés aux sols intégrant des accessoires associés
- Poser des dalles céramiques sur plots intégrant des accessoires associés
- Réceptionner et poser des matériaux d'interposition sous chapes de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique/phonique
- Réaliser des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires associés
- Sceller sur mortier de pose des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés
- Appliquer des chapes fluides
- Préparer un dossier professionnel
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Être capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Être capable de travailler sur un chantier écoresponsable
- Préparer et réaliser un ouvrage de carreleur-chapiste

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification (durée de validité 5 ans).

Equivalences, passerelles : non

[RNCP N° 35509](#) - Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Date d'enregistrement: 18-03-2021

Date d'échéance de l'enregistrement: 23-05-2026

Code CPF : 332271

Suite de parcours

BP Carreleur

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui de l'aménagement et des finitions de la construction, il regroupe essentiellement des petites et moyennes entreprises. Le carreleur-chapiste travaille dans les entreprises de toutes tailles spécialisées dans le carrelage, chape mais également dans des entreprises ayant des activités telles que la maçonnerie, la plâtrerie et la peinture.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
BP 90 - 33271 FLOIRAC CEDEX

Fédération Compagnonnique de Lyon

Centre de formation et CFA de Lyon

Fédération compagnonnique de Nantes

238, rue de la Pyramide
44230 ST SÉBASTIEN / LOIRE

Fédération compagnonnique d'Orléans

23, rue Gustave Eiffel ZAC des 4 Cheminées
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

Centre de Formation et CFA de Lons

Mail de Coubertin,
64140 Lons

TP Maçon

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 35309](#) - MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques). Il peut réaliser également des aménagements extérieurs tels que murs de clôture, terrasses, trottoirs, etc.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser un ouvrage simple de maçonnerie en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives générales

Blocs de compétences

- CCP1 Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- CCP2 Construire des ouvrages en maçonnerie
- CCP3 Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Contenu de la formation

- Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuyportables
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
- Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
- Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
- Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
- Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
- Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
- Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
- Poser un plancher poutrelles hourdis
- Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
- Mettre en place les armatures de dallages et planchers
- Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
- Réaliser les aspects de surface et chapes
- Préparer un dossier professionnel
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Etre capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Etre capable de travailler sur un chantier écoresponsable
- Préparer et réaliser un ouvrage de maçon

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification (durée de validité 5 ans)

Equivalences, passerelles : non

[RNCP N° 35309](#) - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date de publication de la fiche: 24-02-2021

Date d'échéance de l'enregistrement: 22-02-2026

Code CPF : 331945

Suite de parcours :

BP Maçon

Débouchés :

Le secteur d'activité économique visé est celui de la construction de pavillons individuels, la réalisation de logements collectifs, la construction industrielle ou agricole, la réalisation de constructions dédiées au tertiaire, la réalisation des aménagements extérieurs.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
33271 FLOIRAC

Fédération Compagnonnique de Lyon

Centre de formation et CFA de Lyon
49, rue Feuillat • 69003 Lyon

Fédération compagnonnique de Marseille

5/7 boulevard Pons
13014 MARSEILLE

Fédération compagnonnique d'Orléans

23, rue Gustave Eiffel ZAC des 4 Cheminées
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

Fédération compagnonnique de Paris Île-de-France

2, rue de Guermantes
77400 St Thibault des Vignes

Centre de Formation et CFA de Lons

Mail de Coubertin,
64140 Lons

TP Menuisier agenceur

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 36256](#) - MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

[Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation](#)

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le menuisier agenceur réalise l'ensemble des opérations liées à la fabrication et à la pose d'ouvrages d'agencement, à usage privé ou commercial. Il définit les étapes de fabrication et établit des documents de fabrication. Il réalise les réglages des machines (conventionnelle ou à positionnement numérique) nécessaires à la conduite d'une production dans le respect des règles de sécurité et assure la maintenance préventive de son outil de production. Sur différentes machines-outils, il réalise le débit optimisé des matériaux, le corroyage, les calibrages courants et de formes, l'ensemble des usinages à partir de différents matériaux : bois, dérivés et matériaux associés.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Préparer et réaliser un ouvrage de menuisier agenceur

Blocs de compétences

- CCP1 Fabriquer des éléments d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel
- CCP2 Préparer et réaliser des finitions courantes sur le mobilier d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel
- CCP3 Poser et installer des équipements et éléments mobiliers d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel

Contenu de la formation

- Effectuer des relevés sur chantier pour un agencement intérieur
- Produire des plans d'exécutions et établir des nomenclatures pour un mobilier d'agencement intérieur
- Effectuer une maintenance de premier niveau sur des outils de production en agencement intérieur
- Etablir un processus de fabrication en agencement intérieur
- Fabriquer sur mesure des éléments d'un agencement intérieur en bois massif
- Fabriquer le mobilier d'un agencement intérieur de forme simple en panneaux dérivés du bois
- Préparer le mobilier d'un agencement intérieur en vue de sa finition
- Réaliser une finition par pulvérisation sur le mobilier d'un agencement intérieur
- Préparer et organiser l'exécution des travaux de pose et d'installation d'un agencement intérieur
- Poser et installer des éléments mobiliers d'un agencement intérieur
- Installer et raccorder des équipements sanitaires d'un agencement intérieur
- Installer et raccorder des équipements électriques et électroménagers d'un agencement intérieur
- Préparer un dossier professionnel
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Etre capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Etre capable de travailler sur un chantier écoresponsable

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification (durée de validité 5 ans)

Equivalences, passerelles : non

[RNCP N° 36256](#) - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date de publication de la fiche: 17-03-2022

Date d'échéance de l'enregistrement: 21-10-2027

Code CPF : 241094

Suites de parcours

BP Menuisier

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui de l'agencement d'espaces commerciaux (indépendants, franchisés), l'agencement d'espaces de loisirs (cinémas, yachting, théâtres, médiathèques), l'agencement d'espaces de soin et de santé (cabinets médicaux, dentaires), l'agencement d'espaces collectifs, l'agencement d'espaces de bureaux, l'agencement d'espaces de cafés, hôtels, restaurants de discothèques, l'agencement d'espaces privés.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Annecy Pays de Savoie

29, rue des Sports
Seynod - 74600 ANNECY

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
BP 90 - 33271 FLOIRAC CEDEX

Fédération compagnonnique de Grenoble

15 avenue de Grugliasco
38130 ECHIROLLES

Fédération Compagnonnique de Lyon

Centre de formation et CFA de Lyon

Fédération compagnonnique de Nantes

238, rue de la Pyramide
44230 ST SÉBASTIEN / LOIRE

TP Peintre en bâtiment

Type de formation : Titre Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 36257](#) - MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.
Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le peintre en bâtiment assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il réalise les travaux préparatoires et d'apprêts. Il procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements muraux et de revêtements de sol de technicité courante. Le peintre en bâtiment exerce son activité en plein air ou dans des locaux fermés, sur des chantiers de constructions neuves, mais plus souvent en rénovation ou sur des sites qui peuvent être occupés. Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective ou du plan de prévention.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser un ouvrage simple de peinture et pose de revêtements en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives générales

Blocs de compétences

CCP1 Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C CCP2 Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B CCP3 Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B CCP4 Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

Contenu de la formation

- Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser
- Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C
- Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C
- Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B
- Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover
- Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover
- Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover
- Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover
- Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover
- Réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux à peindre sur des cloisons enduites
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante
- Préparer un dossier professionnel
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Etre capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Etre capable de travailler sur un chantier écoresponsable
- Préparer et réaliser un ouvrage de peintre bâtiment

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification (durée de validité 5 ans)

Equivalences, passerelles : non

[RNCP N° 36257](#) - MINISTRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date de publication de la fiche :

17-03-2022 Date d'échéance de l'enregistrement : 18-08-2027

Code CPF : 237971

Suites de parcours

TP Peintre Applicateur de revêtements

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui de l'entreprise artisanale, des moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition, des entreprises de travail temporaire, des services d'entretien de sociétés et de services publics

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique d'Annecy Pays de Savoie

29, rue des Sports
Seynod - 74600 ANNECY

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
33271 FLOIRAC

Fédération compagnonnique de Grenoble

15 avenue de Grugliasco
38130 ECHIROLLES

Fédération Compagnonnique de Lyon

Centre de formation et CFA de Lyon
49, rue Feuillat • 69003 Lyon

Fédération compagnonnique de Nantes

238, rue de la Pyramide
44230 ST SÉBASTIEN / LOIRE

Fédération compagnonnique de Paris Île-de-France

2, rue de Guermantes
77400 St Thibault des Vignes

Fédération compagnonnique de Toulouse

10, rue Agricola Perdiguer
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

Centre de Formation et CFA de Lons

Mail de Coubertin,
64140 Lons

BP Charpentier bois

Type de formation : Brevet Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 4

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures (A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP 41841](#) - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Être titulaire d'une certification de niveau 3 dans le même métier

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié de la charpente. Il intervient, en atelier et sur chantier, pour tailler, lever et restaurer tous types de structures réalisées en bois lors de travaux neufs, de réhabilitations et de restaurations. Son activité s'exerce sur des constructions et des ouvrages contemporains ainsi que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural. Il travaille dans des entreprises qui fabriquent, lèvent, réhabilitent et restaurent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser des ouvrages complexes de charpente en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives d'organisation générales

Blocs de compétences

- U11 Réaliser l'analyse technique d'un ouvrage
- U12 Réaliser la préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
- U20 Réaliser la fabrication d'un ouvrage
- U31 Réaliser les relevés, l'implantation et les contrôles
- U32 Organiser le suivi d'une mise en œuvre sur chantier
- U40 Études mathématiques et scientifiques
- U50 Expression française et ouverture sur le monde
- U60 Langue vivante étrangère

Contenu de la formation

- Décoder et analyser les documents techniques
- Choisir, adapter et justifier une solution technique
- Traduire graphiquement une solution technique
- Établir et optimiser les quantitatifs
- Analyser les contraintes de réalisation
- Établir le processus de réalisation
- Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Organiser son intervention sur chantier
- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Préparer les matériaux, produits et composants
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
- Réaliser les opérations de taille et d'usinage
- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
- Préparer l'approvisionnement du chantier
- Assurer la maintenance des matériels
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier
- Observer et analyser une situation de chantier
- Établir le diagnostic d'une situation existante (Restauration)
- Sécuriser l'intervention sur chantier
- Intervenir en restauration sur un ouvrage existant (Restauration)
- Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, isolants et accessoires
- Assurer le suivi des interventions sur chantier
- Effectuer l'entretien et la maintenance des ouvrages
- Assurer la relation avec les différents intervenants
- Mettre en œuvre la démarche qualité et les mesures de prévention
- Présenter une situation existante
- Animer une équipe
- Rendre compte d'une activité

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise

- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP 41841](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche: 13-01-2023

Date d'échéance de l'enregistrement: 31-12-2025

Code CPF : 244848

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suite de parcours

TP Technicien d'études en construction bois, BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Débouchés

Le titulaire du brevet professionnel "Charpentier Bois" exerce son activité dans les petites et moyennes entreprises qui fabriquent, réhabilitent et restaurent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines de l'habitat individuel et collectif, des bâtiments industriels et commerciaux, des bâtiments scolaires et équipements sportifs, des bâtiments publics, monuments historiques et ouvrages d'art.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique d'Annecy Pays de Savoie

29, rue des Sports
Seynod - 74600 ANNECY

Université des Compagnons Hauts-de-France

23, avenue Paul Michonneau
62000 ARRAS

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
33271 FLOIRAC

BP Menuisier

Type de formation : Brevet Professionnel

Formation Diplômante de Niveau 4

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP41842 - BP - Menuisier](#) -
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- - Au lycée : 50 %
- - En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Évaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation)
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Être titulaire d'une certification de niveau 3 dans le même métier

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Il intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement de pièce (bureau, cuisine, ...). Il est également susceptible d'effectuer des opérations de rénovation des ouvrages courants de la profession mais, aussi, de réhabilitation (patrimoine et monuments historiques). Il exerce son activité dans des entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser des ouvrages complexes de menuiserie en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives d'organisation générales

Blocs de compétences

- U11 Analyser un ouvrage et les solutions technologiques
- U12 Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier
- U13 Réaliser et effectuer le suivi d'un ouvrage en entreprise
- U20 Fabriquer un ouvrage
- U30 Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier
- U40 Études mathématiques et scientifiques
- U50 Expression française et ouverture sur le monde
- U60 Langue vivante étrangère

Contenu de la formation

- Décoder et analyser les documents techniques, les données de définition
- Choisir, adapter et justifier les solutions techniques
- Établir les plans d'exécution d'un ouvrage
- Établir les quantitatifs de matériaux, composants et ouvrages
- Décoder et analyser les données opératoires
- Établir le processus de fabrication, de dépose et de mise œuvre
- Établir les documents de planification et de suivi de réalisation
- Participer à des actions qualité et sécurité
- Communiquer avec les différents partenaires
- Rendre compte d'une activité
- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage
- Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires
- Installer et régler les outillages
- Réaliser les opérations d'usinage : machines conventionnelles et numériques
- Réaliser les opérations de mise en forme
- Réaliser les opérations de plaquage
- Réaliser les opérations de montage et de finition
- Conditionner et stocker les ouvrages
- Contrôler la conformité de la fabrication
- Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages
- Relever et réceptionner une situation de chantier
- Mettre en sécurité la zone d'intervention
- Organiser les opérations de mise en œuvre sur chantier
- Effectuer les opérations de mise en œuvre sur chantier
- Traiter les déchets et protéger l'environnement
- Contrôler la mise en œuvre sur chantier
- Assurer la maintenance des ouvrages

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP41842 - BP - Menuisier](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche: 19-12-2025

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2027

Code CPF : 244847

Pour plus d'informations, nous contacter.

Poursuite des études

TP Technicien d'études en agencement intérieur, BTS étude et réalisation d'agencement, BTS développement et réalisation bois

Débouchés

Le titulaire du BP Menuisier exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment, et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique d'Annecy Pays de Savoie

29, rue des Sports
Seynod - 74600 ANNECY

Université des Compagnons Hauts-de-France

23, avenue Paul Michonneau
62000 ARRAS

Fédération compagnonnique de Bordeaux

6, avenue Jean Alfonséa
33271 FLOIRAC

CAP Carreleur mosaïste

Type de formation : CAP

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 39328](#) - MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
LA JEUNESSE

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.
Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le titulaire de ce diplôme réalise le revêtement des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains...) qu'à l'extérieur (façades, terrasses...). Il travaille dans une entreprise spécialisée en revêtement mais aussi dans une entreprise de maçonnerie, de plâtrerie ou de peinture. Hormis la préparation (découpe des carreaux) et la pose de carrelage, il effectue des petits travaux de maçonnerie pour la préparation du support sur lequel sera posé le revêtement. Pour finir il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et enfin l'esthétisme général de son travail.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de:

Intervenir, dans l'aménagement intérieur et extérieur des bâtiments, sur sols et sur murs, par la réalisation d'ouvrages conjuguant des performances techniques et des fonctions esthétiques

Blocs de compétences

- UP1 Etudier et préparer une intervention
- UP2 Réaliser et contrôler des ouvrages
- UP3 Réaliser des ouvrages spécifiques
- UG1 Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- UG3 Éducation physique et sportive
- UG4 Langue vivante étrangère
- UG5 Prévention santé environnement

Contenu de la formation

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages
- Déterminer les besoins en matériaux
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Préparer les supports
- Implanter et répartir
- Réaliser des systèmes de protection à l'eau
- Réaliser des chapes ou des formes
- Construire des éléments modulaires et en panneaux à carrelé
- Poser des revêtements collés
- Poser des revêtements scellés
- Gérer ses besoins en matériaux et matériels en cours de travaux
- Contrôler la nature et la conformité des supports horizontaux et verticaux
- Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux
- Échanger et rendre compte oralement ou par écrit
- Poser des revêtements sur des plots synthétiques réglables ou fixes
- Poser des éléments et des accessoires
- Poser des sous-couches isolantes
- Réaliser des systèmes d'étanchéité
- Préparer un rapport d'activité professionnelle
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Être capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Être capable de travailler sur un chantier écoresponsable

Pour plus d'informations, voir le [CARIF OREF CAP Carreleur mosaïste](#)

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP N° 39328](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche : 18-07-2024

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

Code CPF : 327053

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suites de parcours

BP Carreleur mosaïste

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui de l'aménagement et des finitions de la construction, il regroupe essentiellement des petites et moyennes entreprises. Le carreleur-chapiste travaille dans les entreprises de toutes tailles spécialisées dans le carrelage, chape mais également dans des entreprises ayant des activités telles que la maçonnerie, la plâtrerie et la peinture.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique de Limoges

Rue Charles LAUAUZELLE
87350 PANAZOL

Fédération Compagnonnique de Lyon

Centre de formation et CFA de Lyon
49, rue Feuillat • 69003 Lyon

Fédération compagnonnique de Nantes

238, rue de la Pyramide
44230 ST SÉBASTIEN / LOIRE

Centre de Formation et CFA de Lons

Mail de Coubertin,
64140 Lons

CAP Charpentier bois

Type de formation : CAP

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de
Professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du
positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N°41012](#) - MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA
JEUNESSE

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le titulaire du CAP charpentier bois occupe des emplois relatifs aux activités de fabrication et de pose de charpentes traditionnelles en bois. Il intervient sur des chantiers concernant des constructions neuves ou faisant l'objet d'un entretien ou d'une réhabilitation. Il intervient d'une part dans l'atelier pour les opérations de traçage et de fabrication et, d'autre part, sur le chantier pour les opérations de levage et de pose. Ces dernières qui nécessitent la manipulation de pièces de tailles et de masses importantes font largement appel au travail en équipe.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser un ouvrage simple de charpente en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives générales
- Réaliser des épures et tracer des pièces de charpente
- Tailler des pièces de charpente au moyen des machines à bois traditionnelles, fixes et portatives
- Réaliser des éléments de structure par assemblage des pièces de charpente
- Participer au levage et à la pose des éléments de structure
- Mettre œuvre la sécurité du chantier

Blocs de compétences

- UP1 Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier
- UP2 Fabriquer un ouvrage
- UP3 Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier
- UG1 Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- UG3 Éducation physique et sportive
- UG4 Prévention santé environnement
- UG5 Langue vivante étrangère

Contenu de la formation

- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
- Analyser les contraintes de réalisation et d'une situation de chantier
- Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
- Etablir et optimiser les quantitatifs
- Compléter des processus de réalisation
- Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
- Installer son poste de travail, les outillages
- Réaliser des opérations de taille et d'usinage
- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
- Préparer l'approvisionnement du chantier
- Effectuer les opérations d'entretien courant
- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Planter les ouvrages sur chantier
- Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
- Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
- Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
- Communiquer avec les différents partenaires
- Préparer un rapport d'activité professionnelle
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Etre capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et planter son ouvrage sur chantier
- Etre capable de travailler sur un chantier écoresponsable
- Monter et démonter et utiliser des échafaudages

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérimentale

- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Équivalences, passerelles : Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP N°41012](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche : 08-07-2025

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2030

Code CPF : 331125

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suite de parcours

BP Charpentier bois, BAC PRO Technicien constructeur bois

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui des entreprises de charpente ou construction bois

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique d'Annecy Pays de Savoie

29, rue des Sports
Seynod - 74600 ANNECY

CAP Couvreur

Type de formation : CAP

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 35889](#) - MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
LA JEUNESSE

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique

Information sur le métier

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment dans une entreprise de couverture qui assure l'étanchéité des toitures. Sur le chantier, le couvreur intervient après le charpentier. Il réalise ou répare la toiture dans un but de protection et éventuellement d'amélioration esthétique du bâtiment. Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier. Pour les travaux de modification ou de réparation, il associe les matériaux usagés et les matériaux de même nature en tenant compte de la compatibilité des matériaux, de la fiabilité de l'ouvrage, de la résistance de l'ensemble.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser un ouvrage simple de couverture en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives générales
Mettre en place un échafaudage avec ses protections
Préparer le support
Poser et réparer la voliges, insérer des matériaux isolants
Placer et fixer les tuiles, ardoises et autres matériaux de couverture
Appliquer des produits de traitement et de protection
Réaliser les ouvrages de zinguerie, d'étanchéité ou d'isolation extérieure

Blocs de compétences

-
- UP1 Etudier et préparer une intervention
- UP2 Réaliser des ouvrages courants
- UP3 Réaliser des ouvrages annexes
- UG1 Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- UG3 Éducation physique et sportive
- UG4 Prévention santé environnement
- UG5 Langue vivante étrangère

Contenu de la formation

Compléter et transmettre des documents	Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage
Décoder un document technique	Sceller et étancher par mortier
Choisir les matériels et les outillages	Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité
Déterminer des quantités de matériaux	Réaliser des réseaux enterrés
Organiser son poste de travail	Intervenir sur le bâti existant
Sécuriser son intervention	Poser des éléments préfabriqués
Monter, démonter et utiliser un échafaudage	Préparer un rapport d'activité professionnelle
Réaliser des tracés	Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
Poser des éléments constituant une couverture, bardage, ...	Etre capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
Réaliser des éléments métalliques	Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
Assembler des éléments	
Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture	
Contrôler le travail réalisé	
Echanger, rendre compte oralement	
Intervenir à proximité des réseaux	
Etre capable de travailler sur un chantier écoresponsable	
Pour plus d'informations, voir le CARIF OREF CAP Couvreur	

- Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP N° 35889](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche : 15-09-2021

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

Code CPF : 333768

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suite de parcours

Mention complémentaire zinguerie, BAC PRO Interventions sur le patrimoine bâti option C (Couverture zinguerie), BP Couvreur

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui des entreprises du second oeuvre

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

CAP Maçon

Type de formation : CAP

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de
professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures
(A définir en fonction des résultats du
positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 35715](#) - MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
LA JEUNESSE

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment et principalement dans le domaine du gros œuvre. Il réalise des éléments d'ouvrage du bâtiment à partir de blocs de béton, briques, poutrelles réunis par des matériaux de liaison. Pour des ouvrages en béton armé, il réalise des coffrages en bois, des châssis d'armatures. Il procède au gâchage manuel ou mécanique, au roulage du béton. Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment. Il maîtrise le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, martelet, niveau à bulle...).

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser un ouvrage simple de maçonnerie en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives générales

Blocs de compétences

- UP1 Etudier et préparer une intervention
- UP2 Réaliser des ouvrages courants de maçonnerie
- UP3 Réaliser des ouvrages annexes de maçonnerie
- UG1 Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- UG3 Éducation physique et sportive
- UG4 Prévention santé environnement
- UG5 Langue vivante étrangère

Contenu de la formation

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder des documents techniques
- Choisir les matériels et les outillages
- Déterminer des quantités de matériaux et composants
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Monter, démonter et utiliser un échafaudage
- Implanter et tracer des ouvrages
- Réaliser et mettre en place des coffrages
- Mettre en place des armatures
- Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- Réaliser des maçonneries de petits éléments
- Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical
- Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal
- Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- Contrôler la nature et la conformité des supports
- Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux
- Intervenir à proximité des réseaux
- Mettre en place et démonter un étalement
- Réaliser des terrassements complémentaires
- Réaliser des réseaux enterrés
- Intervenir sur le bâti existant
- Poser des éléments préfabriqués
- Préparer un rapport d'activité professionnelle
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Être capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Être capable de travailler sur un chantier écoresponsable

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP N° 35715](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche : 29-06-2021

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

Code CPF : 332848

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suite de parcours

CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé, BP Maçon, BAC PRO Technicien organisation et réalisation du gros œuvre

Débouchés

Le secteur d'activité économique est celui de l'aménagement et des finitions de la construction, il regroupe essentiellement des petites et moyennes entreprises. Le carreleur-chapiste travaille dans les entreprises de toutes tailles spécialisées dans le carrelage, chape mais également dans des entreprises ayant des activités telles que la maçonnerie, la plâtrerie et la peinture.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique d'Annecy Pays de Savoie

29, rue des Sports
Seynod - 74600 ANNECY

Université des Compagnons Hauts-de-France

23, avenue Paul Michonneau
62000 ARRAS

Fédération compagnonnique de Limoges

Rue Charles LAVAUZELLE
87350 PANAZOL

CAP Menuisier fabricant

Type de formation : CAP

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures (A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 36112](#) - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le titulaire de ce diplôme intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages (mobilier, escaliers, habillages, rangements) et/ou de produits (portes, fenêtres, volets, parquets, planchers, lambris...) en bois et matériaux dérivés. Il réalise l'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérisé, l'assemblage et le montage des produits réalisés et la conduite des opérations de finition et de traitement. Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut, toutefois, être amené, de façon exceptionnelle, à installer sur site des mobiliers d'agencement.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser un ouvrage simple de menuiserie en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives générales

Tracer des ouvrages de menuiserie

Usiner sur machines conventionnelles ou à positionnement numérique

Assembler et monter des ouvrages de menuiseries

Conduire des opérations de finition et de traitement

Blocs de compétences

- UP1 Préparer la fabrication
- UP2 Fabriquer des ouvrages de menuiserie, d'agencement ou de mobilier
- UG1 Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- UG3 Éducation physique et sportive
- UG4 Prévention santé environnement
- UG5 Langue vivante étrangère

Contenu de la formation

- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage
- Analyser les contraintes de fabrication
- Proposer et justifier des solutions techniques de fabrication
- Traduire graphiquement une solution technique
- Établir un débit-matière et/ou une liste de composants
- Compléter des modes opératoires ou des processus de fabrication
- Organiser et sécuriser son espace de travail
- Contrôler la conformité des matériaux, des produits et des ouvrages
- Tracer et préparer les pièces à usiner, à monter, à finir
- Installer et régler les outils, les accessoires, les pièces
- Conduire les opérations d'usinage
- Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage ou d'un produit
- Réaliser les opérations de finition et de traitement
- Conditionner, stocker les ouvrages, les matériaux et les produits
- Maintenir les machines et les outillages en état
- Communiquer avec les différents partenaires de l'entreprise
- Préparer un rapport d'activité professionnelle
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Travailler sur un chantier écoresponsable

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques

- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP N° 36112](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche : 19-01-2022

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

Code CPF : 335047

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suites de parcours

BP menuisier, BAC PRO Technicien menuisier agenceur

Débouchés

Le titulaire du CAP menuisier fabricant exerce son activité dans tout type d'entreprises. Le secteur économique correspond à la 2ème transformation du bois qui fabrique des ouvrages de menuiserie, agencements et mobiliers.

Les ouvrages de menuiserie-agencement et les mobiliers de production industrielle participent aux fonctions du second œuvre, aménagement et agencement des locaux privés ou publics

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique d'Annecy Pays de Savoie

29, rue des Sports
Seynod - 74600 ANNECY

Université des Compagnons Hauts-de-France

23, avenue Paul Michonneau
62000 ARRAS

Fédération compagnonnique de Grenoble

15 avenue de Grugliasco
38130 ECHIROLLES

Fédération compagnonnique de Limoges

Rue Charles LAUAUZELLE
87350 PANAZOL

Fédération Compagnonnique de Lyon

Centre de formation et CFA de Lyon
49, rue Feuillat • 69003 Lyon

CAP Peintre applicateur de revêtements

Type de formation : CAP

Formation Diplômante de Niveau 3

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès :

- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Possibilité de s'inscrire depuis le site internet ou dans les locaux de la structure

- Délais d'accès :

- Pour la formation continue : En fonction des dates de session et des places disponibles.
- Pour l'alternance : De juin à décembre et sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 25 %
- En entreprise : 75 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures (A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

RNCP

[RNCP N° 39036](#) - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'entreprise via son OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Diplôme : Aucun diplôme ou titre professionnel préalable n'est exigé (accès de droit commun).

Compétences socles : Maîtrise des savoirs de base en langue française (lecture, écriture) et en calcul afin de suivre les enseignements théoriques et les consignes de sécurité.

Modalités d'admission

Entretien de positionnement : Étude de la motivation et du projet professionnel.

Test de niveau (facultatif) : Évaluation des savoirs de base pour identifier d'éventuels besoins de remise à niveau ou d'aménagement pédagogique.

Information sur le métier

Le titulaire de ce diplôme intervient dans le cadre de travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation en mettant en œuvre des produits de préparation et de finition à l'intérieur des bâtiments souvent occupés, des produits de traitement, de préparation et de finition à l'extérieur. Il contribue à l'amélioration et à la durabilité de l'habitat, à l'amélioration de la qualité de vie dans l'habitat.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de:

Réaliser un ouvrage simple de peinture et pose de revêtements en prenant en compte les règles de l'art à partir de directives générales

Blocs de compétences

- UP1 Etudier et préparer d'une intervention
- UP2 Réaliser et contrôler des travaux courants
- UP3 Réaliser de travaux spécifiques
- UG1 Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- UG3 Éducation physique et sportive
- UG4 Prévention santé environnement
- UG5 Langue vivante étrangère

Contenu de la formation

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages
- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Réaliser des travaux de peinture
- Poser des revêtements muraux
- Réaliser des travaux de façade
- Contrôler l'état des supports
- Réaliser des contrôles de mise en œuvre
- Vérifier la conformité des travaux réalisés
- Échanger et rendre compte oralement
- Poser des revêtements de sol
- Préparer un rapport d'activité professionnelle
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte simple
- Etre capable d'identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Etre capable de travailler sur un chantier écoresponsable
- Monter et démonter et utiliser des échafaudages

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)
- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : Possibilité d'obtenir une équivalence dans les matières d'enseignement générale après accord de l'Education Nationale en fonction du diplôme visé

[RNCP N° 39036](#) - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date de publication de la fiche : 23-05-2024

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2029

Code CPF : 331469

Pour plus d'informations, nous contacter.

Suites de parcours

TP Peintre décorateur, BP Peintre applicateur de revêtements

Débouchés

Les titulaires du CAP Peintre applicateur de revêtements peuvent exercer leur activité au sein d'une entreprise artisanale du bâtiment, d'une entreprise de peinture, d'une PME, d'un grand groupe ou d'une collectivité territoriale.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD

Fédération compagnonnique d'Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 Agen

Fédération compagnonnique d'Anglet

3 allée de Bellevue,
64600 Anglet

Fédération compagnonnique d'Annecy Pays de Savoie

29, rue des Sports
Seynod - 74600 ANNECY

Université des Compagnons Hauts-de-France

23, avenue Paul Michonneau
62000 ARRAS

Fédération compagnonnique de Grenoble

15 avenue de Grugliasco
38130 ECHIROLLES

Fédération compagnonnique de Paris Île-de-France

2, rue de Guermantes
77400 St Thibault des Vignes

Centre de Formation et CFA de Lons

Mail de Coubertin,
64140 Lons

Programme de Formation : Initiation à la Zinguerie

Cette formation de niveau débutant permet de découvrir les gestes fondamentaux du zingueur pour assurer l'étanchéité d'une toiture.

1. Informations Générales

- **Objectif principal** : Découvrir le métier de zingueur
- **Objectifs pédagogiques** : Apprendre les bases pratiques et théorique pour réaliser des pièces simples assurant l'étanchéité d'une toiture.
- **Public visé** : Tout public
- **Prérequis** : Aucun.
- **Durée totale** : 4.5 jours - 35 heures

2. Méthodes et Moyens Pédagogiques

La formation repose sur une alternance de théorie et de pratique intensive en atelier :

- **Méthodes** : Cours théoriques, présentations de matériel, échanges avec le formateur et production individuelle en atelier.
- **Moyens techniques** : Utilisation d'outils spécifiques tels que le zinc (naturel ou pré-patiné), griffe à zinc, règle, équerre, pointe à tracer, cisaille, plieuse, tas, maillet et fer à souder.

3. Compétences étudiées

- Identifier les éléments et le rôle de la zinguerie dans l'étanchéité d'une toiture.
- Utiliser les outils et matériaux de zinguerie en respectant les règles de sécurité et d'organisation en atelier.
- Réaliser des soudures sur zinc (soudo-brasure) sur différents supports afin d'assurer l'assemblage et l'étanchéité des pièces.
- Lire un développé simple et tracer une pièce de zinguerie en vue de sa fabrication.
- Fabriquer des accessoires simples de zinguerie (angles de gouttière, moignon, descente d'eaux pluviales, boîte à eau).
- Assembler et poser des éléments de zinguerie, puis contrôler la qualité et la conformité de l'ouvrage réalisé.



4. Programme Détaillé

Jour 1 (7h) : Initiation à la Soudure

- Accueil et présentation du programme.
- Evaluation Théorique d'entrée en formation
- Présentation du matériel pour la soudo-brasure.
- **Pratique** : Exercices de soudure sur différents supports (horizontal, oblique et vertical).

Jour 2 & 3 (8h) : Fabrication et Pose d'Accessoires

- Fabrication d'éléments standards et pose accessoires de zinguerie.
- Fabrication d'angles de gouttières irréguliers et pose accessoires de zinguerie
- Pose des accessoires de zinguerie spécifique

Jour 4 (8h) : Réalisation d'une Boîte à Eau

- Définition du rôle de la boîte à eau et présentation des matériaux.
- Lecture et compréhension d'un "développé" simple.
- **Atelier** : Traçage, découpe, façonnage et assemblage de la boîte à eau.
- Mise en place sur support et contrôles finaux.

Jour 5 (4h) : Évaluation et Clôture

- Evaluations théorique en sortie de formation
- Evaluation sommative atelier sur les sujets abordés
- Nettoyage et rangement de l'espace de travail.
- Bilan de fin de formation et échanges avec le formateur.

4. Modes d'Évaluation

Le parcours de formation intègre deux types de validations le dernier jour :

Type d'évaluation	Modalités	Contenu
Évaluation Théorique en entrée et sortie de formation	Via la plateforme "Evalbox"	Test sur les bases de la zinguerie.
Évaluation Pratique	Mise en situation en atelier	Réalisation sommative basée sur les sujets abordés.



Programme de Formation : Zinguerie - Abergements de Cheminée

Niveau : Intermédiaire

1. Informations Générales

- **Objectif Général** : Ce module est conçu pour approfondir les compétences pratiques et théoriques en zinguerie
- **Objectifs Pédagogiques** : Apprendre à concevoir, façonner et poser la réalisation d'étanchéité complexes autour des souches de cheminée (abergements) sur divers supports de tuiles.
- **Public visé** : Tout
- **Prérequis** : Expérience professionnelle d'au moins un an sur présentation du CV.
- **Durée totale** : 4.5 jours - 35h

2. Méthodes et Moyens Pédagogiques

- **Méthodes** : Alternance d'apports théoriques (cours sur les types de tuiles), de démonstrations (échanges et présentations) et de mise en pratique intensive.
- **Moyens techniques** : Travail en atelier sur maquettes, utilisation d'outils de mesure (prise de côtes), matériel de façonnage du zinc et postes de soudure.
- **Modalités de travail** : Exercices individuels de production et temps d'échanges collectifs.

3. Compétences étudiées

- **Identifier les principes de réalisation d'un abergement de cheminée** en fonction du type de couverture (tuile faiblement galbée, romane, DC12, tuile plate).
- **Relever les côtes et analyser l'environnement de la souche de cheminée** afin de préparer la fabrication de l'entourage en zinc.
- **Tracer, découper et façonner les éléments en zinc** nécessaires à la réalisation d'un abergement (bacs, relevés, couloirs, goussets).
- **Assembler les éléments de zinguerie par soudure** afin de constituer un entourage de cheminée étanche.
- **Mettre en œuvre un abergement de cheminée sur la couverture** en réalisant la pose des éléments, des portes-solin et le raccordement avec les tuiles.
- **Contrôler la conformité et l'étanchéité de l'ouvrage réalisé**, tout en respectant l'organisation et la propreté du poste de travail.

4. Programme Détaillé

Jour 1 (7h) : Abergement sur tuile faiblement galbée

- Accueil et présentation du programme.
- Evaluation théorique d'entrée en formation
- Cours théorique sur l'abergement pour tuiles à faible galbe.
- Pratique : Liteaunage du versant, prise de côtes précise (longueurs, angles, pentes) et façonnage des premiers éléments en zinc.
- Mise en place de l'entourage sur support et raccordement.
- Raccordement avec la couverture et mis en œuvre des portes solins.

Jour 2 (8h) : Abergement sur tuile Romane (SANS)

- Présentation de la fabrication d'un entourage de cheminée
- Préparation du support et pose de la souche de cheminée.
- Présentation de la prise de côte de l'entourage.
- Mise en place du bac inférieur et ajustement.
- Pratique : Façonnage des éléments relevés, pose des couloirs, des goussets et réalisation des soudures.
- Mise en œuvre du bac arrière, des goussets arrières avec soudure.
- Fixation définitive de l'ouvrage.
- Relevé de côtes pour les portes solins.
- Façonnage des portes solins.
- Pose de la couverture pour effectuer l'étanchéité de l'entourage.
- Mise en œuvre de l'étanchéité finale.

Jour 3 (8h) : Abergement sur tuile DC12

- Présentation de la fabrication d'un entourage de cheminée
- Préparation du support et pose de la souche de cheminée.
- Présentation de la prise de côte de l'entourage.
- Mise en place du bac inférieur et ajustement.
- Pratique : Façonnage des éléments relevés, pose des couloirs, des goussets et réalisation des soudures.
- Mise en œuvre du bac arrière, des goussets arrières avec soudure.
- Fixation définitive de l'ouvrage.
- Relevé de côtes pour les portes solins.
- Façonnage des portes solins.
- Pose de la couverture pour effectuer l'étanchéité de l'entourage.
- Mise en œuvre de l'étanchéité finale.

Jour 4 (8h) : Abergement sur tuile plate

- Présentation de la fabrication d'un entourage de cheminée
- Préparation du support et pose de la souche de cheminée.
- Présentation de la prise de côte de l'entourage.
- Mise en place du bac inférieur et ajustement.
- Pratique : Façonnage des éléments relevés, pose des couloirs, des goussets et réalisation des soudures.
- Mise en œuvre du bac arrière, des goussets arrières avec soudure.
- Fixation définitive de l'ouvrage.
- Relevé de côtes pour les portes solins.
- Façonnage des portes solins.
- Pose de la couverture pour effectuer l'étanchéité de l'entourage.
- Mise en œuvre de l'étanchéité finale.

Jour 5 (4h) : Évaluation et Bilan

- Evaluation théorique sortie de formation
- Evaluation sommative atelier sur les sujets abordés
- Nettoyage et rangement de l'espace de travail.
- Bilan et fin de formation et échanges avec le formateur

4. Modes d'Évaluation

Type d'évaluation	Modalités	Contenu
Évaluation Théorique en entrée et sortie de formation	Plateforme "Evalbox"	Questionnaire sur les connaissances techniques.
Évaluation Pratique	Mise en situation en atelier	Réalisation complète d'un abergement suivant les sujets abordés.

Tarifs

Formations certifiantes et non certifiantes	Apprentissage Constructifs Annuel	Apprentissage Constructifs à l'heure	Apprentissage OPCO 21 à l'heure	Contrat Pro	Transition Pro	Plan de Développement des Compétences	Contrat Région	Salarié entreprise
TP Conducteur de Travaux en Bâtiment et en Génie Civil	8 584,00 €	21,46 €	21,46 €	15,00 €	32,94 €	30,00 €	13,00 €	
TP BIM Modelleur du Bâtiment	7 966,00 €	19,92 €	19,92 €	15,00 €	32,94 €	30,00 €		
BP Carreleur Chapiste	7 761,00 €	19,45 €	19,45 €	15,00 €	32,94 €	30,00 €		
BP Maçon	7 800,00 €	19,50 €	19,50 €	15,00 €	32,94 €	30,00 €		
BP Charpente Bois	7 038,00 €	17,60 €	17,60 €	15,00 €	€	30,00 €		
BP Menuisier	7 472,00 €	18,68 €	18,68 €	15,00 €	€	30,00 €		
TP Peinture Décoration	8 466,00 €	21,17 €	21,17 €	15,00 €	€	30,00 €		
CAP Carreleur Chapiste	6 986,00 €	7,47 €	7,47 €	15,00 €	€	30,00 €		
CAP Maçon	420,00 €	8,55 €	8,55 €	15,00 €	€	30,00 €		€
CAP Charpente Bois	995,00 €	14,99 €	14,99 €	15,00 €	€	30,00 €		€
CAP Peintre	6 868,00 €	6,28 €	6,28 €	15,00 €	€	30,00 €		€
CAP Menuisier Fabricant	563,00 €	3,91 €	3,91 €	15,00 €	€	30,00 €	11,00	€
TP Carreleur Chapiste	140,00	7,85	7,85	15,00	€	30,00 €	11,00	€
TP Charpentier Bois	0,00	7,28	7,28	15,00	€	30,00 €	11,00	€
TP Maçon	554,00	6,39	6,39	15,00	€	30,00 €	11,00	
TP Couvreur Zingueur	0,00	6,53	6,53	15,00	€	30,00 €	11,00	
TP Menuisier Fabrication Bois & Dérivés	0,00	5,75	5,75	15,00	€	30,00 €	11,00	
TP Perfectionnement (Charpentier-couvreur-zingueur)	6 299,00 €				32,94 €			30,00 €
TP Fabrication Menuiserie								



Conditions générales de vente de la Fédération Compagnonnique Régionale d'AGEN

PÔLE FORMATION CONTINUE

Toute commande de prestation à La Fédération Compagnonnique Régionale d'Agen est soumise aux présentes conditions générales de vente et la signature par le Client d'un des documents prévus à l'article 1 emporte de plein droit son adhésion.

organisme financier, il doit dans tous les cas :

ARTICLE 1 – L'ACHAT DE FORMATION

La commande d'une ou plusieurs prestations par le Client à la Fédération Compagnonnique Régionale d'Agen (FCR d'Agen) prend l'une des formes contractuelles suivantes :

- Un devis préalable de la FCR d'Agen
- Une convention de formation professionnelle
- Un contrat de formation

La conclusion d'une convention professionnelle est dans tous les cas obligatoires pour l'organisation de prestation ci-dessous :

- Action de validation des acquis de l'expérience
- Action de formation professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Attestation de fin de formation

Si le Client prétend imputer les sommes versées à la FCR d'Agen sur sa participation au développement de la formation professionnelle continue, le bon de commande ou la convention de formation professionnelle comporte les mentions édictées par l'article L.920-1 du Code du Travail : intitulé et nature de l'action de formation, durée, effectif, modalités de déroulement, sanction et prix de l'action. Outre les mentions légales, figurent sur le document contractuel le nom ou raison sociale du Client, son n° SIRET, sa domiciliation, ainsi que tout renseignement d'ordre pratique (tél, email, télécopie). Si au moment de la passation de commande le ou les noms des participants ne sont pas connus par le Client, celui-ci a la possibilité de les communiquer à la FCR d'Agen dans les 15 jours précédents le démarrage des actions. L'acte d'achat est réputé définitivement réalisé dès lors que le document contractuel est signé par les parties concernées. Chacun des cocontractants est destinataire d'un des exemplaires de ce document original.

Les modifications en cours d'exécution de la prestation ayant fait l'objet d'un accord des parties donnent lieu à la signature d'un avenant au document contractuel. La FCR d'Agen effectue la ou les prestations commandées soit avec ses moyens propres, soit avec les concours d'autres organismes avec lequel elle aura passé des contrats de sous-traitance.

ARTICLE 2 – FORMATION DU CONTRAT

Le contrat n'est formé qu'au moment de la confirmation écrite de la commande par le Client. Celui-ci ne peut pas apporter de modification à sa commande initiale sans l'accord préalable et écrit de la FCR d'Agen.

ARTICLE 3 – PRIX

Les prix de prestation de la FCR d'Agen, formation en présentiel font référence aux stipulations contractuelles. Sauf dans les propositions ou conditions particulières. Le prix de chaque prestation de services intègre des frais de matériel pédagogique, l'utilisation des salles et/ou atelier de formations. Tout engagement de frais supplémentaires sera soumis à l'accord préalable et écrit du Client, et facturé en sus.

ARTICLE 4 – PAIEMENT

La facture de formation en présentiel est établie en fin de formation sauf dispositions contraires inscrites dans la convention. Le règlement doit être effectué dans un délai de 30 jours et sans escompte par tout moyen à la convenance du Client. Les factures impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard qui sont calculés du point de départ lesquelles sont égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Appliqué aux sommes restant dues. La facturation des pénalités de retard et de l'indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement ont lieu au moment de la réception du règlement. Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par un organisme collecteur agréé ou autre

- Déposer une demande de financement avant le début des prestations.
- Fournir les justificatifs de la prise en charge financière accordée.
- Répondre, en tant que de besoin, aux demandes du financeur et renvoyer les documents permettant un suivi régulier du dossier.

En cas de refus de prise en charge totale ou partielle de la part de l'OPCO, le Client s'engage à régler, selon le cas, la totalité ou la partie restant due de la formation, conformément aux dispositions du Code du Travail. En cas d'inexécution totale ou partielle d'une convention de formation, la FCR d'Agen facturera au Client les sommes qu'il a réellement dépensées ou engagées, étant rappelé que ces sommes ne constituent pas une dépense déductible de la participation de l'employeur au titre du plan de formation.

ARTICLE 5 – JUSTIFICATION DES PRESTATIONS

La FCR d'Agen s'engage à fournir, sur simple demande, tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées conformément à l'article L.991-4 du Code du Travail. À défaut, et pour toute absence de réalisation totale ou partielle, elle s'engage à rembourser les sommes indûment perçues en application des dispositions de l'article L.991-6 du même Code.

ARTICLE 6 – RESILIATION ET SANCTION

Le défaut de paiement d'une quelconque des échéances contractuellement prévues ouvre le droit à la FCR d'Agen de résilier de plein droit la convention ou le contrat passé avec le Client après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet sous un délai de 15 jours. Toutes les factures sont dues par le Client au prorata des prestations fournies assorties, le cas échéant, des pénalités de retard convenues entre les parties. En cas de manquement aux obligations souscrites, la partie créancière de l'obligation inexécutée doit mettre en demeure la partie défaillante de remédier à la situation. La mise en demeure restée sans effet ouvre le droit à la partie demanderesse de résilier la convention ou le contrat en cause. La réalisation sera considérée comme effective à l'issue d'un délai de 15 jours. Les demandes de résiliation pour tout autre motif doivent être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception et sont considérées comme effectives à l'expiration d'un délai de 2 mois suivants sa date de réception. Toute résiliation entraîne l'exigibilité immédiate des factures émises par la FCR d'Agen et ce, sans préjudice des dommages et intérêts que la partie lésée serait en droit de réclamer.

ARTICLE 7 – ANNULATION, REPORT OU ABANDON

Toute annulation et/ou abandon de prestation de formation Présentiel doit être notifiée par le Client à FCR d'Agen par écrit (lettre, courrier, télécopie). En cas d'annulation par le Client sans motif ou pour des motifs qui lui sont propres, à moins de 15 jours francs avec le commencement des prestations, la FCR d'Agen facturera des droits d'annulation représentant 50% du montant total de la convention. En cas d'annulation tardive par le Client, moins de 7 jours francs avant le début des prestations ou de non-présentation du participant le jour et l'heure fixés par la FCR d'Agen, les droits d'annulation représenteront 80% du prix des prestations annulées. En cas d'annulation résultant des grèves affectant les réseaux de transport ou d'intempéries, il est convenu entre la FCR d'Agen et le Client que la ou les sessions annulées seront reportées à une date ultérieure arrêtée d'un commun accord et

qu'aucune indemnité ne sera versée de part et d'autre. En cas d'abandon définitif de la formation en Présentiel par le Client en cours de formation, il est expressément reconnu que les frais d'inscription seront intégralement dus à la FCR d'Agen. Les frais d'inscription déjà réglés ne seront pas remboursés.

Pour le cas où les prestations seraient reportées, le Client est informé par écrit du report de ces prestations sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation.



ARTICLE 8 – RESPONSABILITE DE LA FEDERATION COMPAGNONNIQUE REGIONALE D'AGEN

L'obligation souscrite par la FCR d'Agen dans le cadre des prestations qu'elle délivre est une obligation de moyens et ne peut en aucun cas être interprétée comme une obligation de résultat.

ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentaires, outils, cours et tout document en général mis à la disposition du Client et de son personnel sont propriété de la FCR d'Agen ou de ses donneurs de licence. En conséquence, l'exploitation, la reproduction, l'adaptation, la traduction, la commercialisation et la représentation par tout procédé de communication de tout ou partie de ceux-ci sont interdites tant pour le client que pour ses salariés (le cas échéant) sous peine de poursuites judiciaires.

ARTICLE 10 – LITIGES

Pour tout litige relatif à l'exécution de la convention ou du contrat, le règlement à l'amiable sera privilégié. En cas de désaccord persistant les tribunaux de l'ordre judiciaire du ressort de la FCR d'Agen seront seuls compétents.

ARTICLE 11 – MEDIATION

En cas de réclamation, le Client doit s'adresser à la FCR d'Agen.

ARTICLE 12 – CONFIDENTIALITE

La FCR d'Agen et le Client s'engagent à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de leur personnel, pour que soient maintenues confidentielles les informations de toute nature qui leur sont communiquées comme telles par l'autre partie pendant l'exécution d'une prestation de services. Le Client s'engage à considérer comme confidentiels les documents, logiciels et méthodes, propriété de la FCR d'Agen, qui pourront être utilisés pour l'exécution d'une prestation de services.

ARTICLE 13 – DISPOSITIONS DIVERSES

Les présentes CGV sont valables pour la durée de la prestation de formation. La FCR d'Agen se réserve le droit de les modifier à tout moment et sans préavis. Les présentes CGV sont divisibles. La nullité éventuelle d'une de ces conditions n'affecte pas la validité des autres, à condition que la disposition annulée n'ait pas été considérée par les parties comme substantielle et déterminante et que l'équilibre général des accords contractuels soit sauvegardé. La FCR d'Agen et le stagiaire devront si possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des accords contractuels. En cas de divergence entre les présentes CGV et les conditions particulières proposées par la FCR d'Agen, les conditions particulières prévaudront sur les présentes CGV.

ARTICLE 14 - LOI APPLICABLE

Les conditions générales de vente et tous les rapports de la FCR d'Agen relèvent de la Loi française.

A, le

Signature du Client :

Tarifs

Formations certifiantes et non certifiantes	Apprentissage Constructifs Annuel	Apprentissage Constructifs à l'heure	Apprentissage OPCO 21 à l'heure	Contrat Pro	Transition Pro	Plan de Développement des Compétences	Contrat Région	Salarié entreprise
TP Conducteur de Travaux en Bâtiment et en Génie Civil	8 584,00 €	21,46 €	21,46 €	15,00 €	32,94 €	30,00 €	13,00 €	
TP BIM Modelleur du Bâtiment	7 966,00 €	19,92 €	19,92 €	15,00 €	32,94 €	30,00 €		
BP Carreleur Chapiste	7 761,00 €	19,45 €	19,45 €	15,00 €	32,94 €	30,00 €		
BP Maçon	7 800,00 €	19,50 €	19,50 €	15,00 €	32,94 €	30,00 €		
BP Charpente Bois	7 038,00 €	17,60 €	17,60 €	15,00 €	€	30,00 €		
BP Menuisier	7 472,00 €	18,68 €	18,68 €	15,00 €	€	30,00 €		
TP Peinture Décoration	8 466,00 €	21,17 €	21,17 €	15,00 €	€	30,00 €		
CAP Carreleur Chapiste	6 986,00 €	7,47 €	7,47 €	15,00 €	€	30,00 €		
CAP Maçon	420,00 €	8,55 €	8,55 €	15,00 €	€	30,00 €		€
CAP Charpente Bois	995,00 €	14,99 €	14,99 €	15,00 €	€	30,00 €		€
CAP Peintre	6 868,00 €	6,28 €	6,28 €	15,00 €	€	30,00 €		€
CAP Menuisier Fabricant	563,00 €	3,91 €	3,91 €	15,00 €	€	30,00 €	11,00	€
TP Carreleur Chapiste	140,00	7,85	7,85	15,00	€	30,00 €	11,00	€
TP Charpentier Bois	0,00	7,28	7,28	15,00	€	30,00 €	11,00	€
TP Maçon	554,00	6,39	6,39	15,00	€	30,00 €	11,00	
TP Couvreur Zingueur	0,00	6,53	6,53	15,00	€	30,00 €	11,00	
TP Menuisier Fabrication Bois & Dérivés	0,00	5,75	5,75	15,00	€	30,00 €	11,00	
TP Perfectionnement (Charpentier-couvreur-zingueur)	6 299,00 €				32,94 €			30,00 €
TP Fabrication Menuiserie								



Conditions générales de vente de la Fédération Compagnonnique Régionale d'AGEN

PÔLE FORMATION CONTINUE

Toute commande de prestation à La Fédération Compagnonnique Régionale d'Agen est soumise aux présentes conditions générales de vente et la signature par le Client d'un des documents prévus à l'article 1 emporte de plein droit son adhésion.

organisme financier, il doit dans tous les cas :

ARTICLE 1 – L'ACHAT DE FORMATION

La commande d'une ou plusieurs prestations par le Client à la Fédération Compagnonnique Régionale d'Agen (FCR d'Agen) prend l'une des formes contractuelles suivantes :

- Un devis préalable de la FCR d'Agen
- Une convention de formation professionnelle
- Un contrat de formation

La conclusion d'une convention professionnelle est dans tous les cas obligatoires pour l'organisation de prestation ci-dessous :

- Action de validation des acquis de l'expérience
- Action de formation professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Attestation de fin de formation

Si le Client prétend imputer les sommes versées à la FCR d'Agen sur sa participation au développement de la formation professionnelle continue, le bon de commande ou la convention de formation professionnelle comporte les mentions édictées par l'article L.920-1 du Code du Travail : intitulé et nature de l'action de formation, durée, effectif, modalités de déroulement, sanction et prix de l'action. Outre les mentions légales, figurent sur le document contractuel le nom ou raison sociale du Client, son n° SIRET, sa domiciliation, ainsi que tout renseignement d'ordre pratique (tél, email, télécopie). Si au moment de la passation de commande le ou les noms des participants ne sont pas connus par le Client, celui-ci a la possibilité de les communiquer à la FCR d'Agen dans les 15 jours précédents le démarrage des actions. L'acte d'achat est réputé définitivement réalisé dès lors que le document contractuel est signé par les parties concernées. Chacun des cocontractants est destinataire d'un des exemplaires de ce document original.

Les modifications en cours d'exécution de la prestation ayant fait l'objet d'un accord des parties donnent lieu à la signature d'un avenant au document contractuel. La FCR d'Agen effectue la ou les prestations commandées soit avec ses moyens propres, soit avec les concours d'autres organismes avec lequel elle aura passé des contrats de sous-traitance.

ARTICLE 2 - FORMATION DU CONTRAT

Le contrat n'est formé qu'au moment de la confirmation écrite de la commande par le Client. Celui-ci ne peut pas apporter de modification à sa commande initiale sans l'accord préalable et écrit de la FCR d'Agen.

ARTICLE 3 – PRIX

Les prix de prestation de la FCR d'Agen, formation en présentiel font référence aux stipulations contractuelles. Sauf dans les propositions ou conditions particulières. Le prix de chaque prestation de services intègre des frais de matériel pédagogique, l'utilisation des salles et/ou atelier de formations. Tout engagement de frais supplémentaires sera soumis à l'accord préalable et écrit du Client, et facturé en sus.

ARTICLE 4 – PAIEMENT

La facture de formation en présentiel est établie en fin de formation sauf dispositions contraires inscrites dans la convention. Le règlement doit être effectué dans un délai de 30 jours et sans escompte par tout moyen à la convenance du Client. Les factures impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard qui sont calculés du point de départ lesquelles sont égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Appliqué aux sommes restant dues. La facturation des pénalités de retard et de l'indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement ont lieu au moment de la réception du règlement. Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par un organisme collecteur agréé ou autre

- Déposer une demande de financement avant le début des prestations.
- Fournir les justificatifs de la prise en charge financière accordée.
- Répondre, en tant que de besoin, aux demandes du financeur et renvoyer les documents permettant un suivi régulier du dossier.

En cas de refus de prise en charge totale ou partielle de la part de l'OPCO, le Client s'engage à régler, selon le cas, la totalité ou la partie restant due de la formation, conformément aux dispositions du Code du Travail. En cas d'inexécution totale ou partielle d'une convention de formation, la FCR d'Agen facturera au Client les sommes qu'il a réellement dépensées ou engagées, étant rappelé que ces sommes ne constituent pas une dépense déductible de la participation de l'employeur au titre du plan de formation.

ARTICLE 5 – JUSTIFICATION DES PRESTATIONS

La FCR d'Agen s'engage à fournir, sur simple demande, tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées conformément à l'article L.991-4 du Code du Travail. À défaut, et pour toute absence de réalisation totale ou partielle, elle s'engage à rembourser les sommes indûment perçues en application des dispositions de l'article L.991-6 du même Code.

ARTICLE 6 – RESILIATION ET SANCTION

Le défaut de paiement d'une quelconque des échéances contractuellement prévues ouvre le droit à la FCR d'Agen de résilier de plein droit la convention ou le contrat passé avec le Client après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet sous un délai de 15 jours. Toutes les factures sont dues par le Client au prorata des prestations fournies assorties, le cas échéant, des pénalités de retard convenues entre les parties. En cas de manquement aux obligations souscrites, la partie créancière de l'obligation inexécutée doit mettre en demeure la partie défaillante de remédier à la situation. La mise en demeure restée sans effet ouvre le droit à la partie demanderesse de résilier la convention ou le contrat en cause. La réalisation sera considérée comme effective à l'issue d'un délai de 15 jours. Les demandes de résiliation pour tout autre motif doivent être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception et sont considérées comme effectives à l'expiration d'un délai de 2 mois suivants sa date de réception. Toute résiliation entraîne l'exigibilité immédiate des factures émises par la FCR d'Agen et ce, sans préjudice des dommages et intérêts que la partie lésée serait en droit de réclamer.

ARTICLE 7 – ANNULATION, REPORT OU ABANDON

Toute annulation et/ou abandon de prestation de formation Présentiel doit être notifiée par le Client à FCR d'Agen par écrit (lettre, courrier, télécopie). En cas d'annulation par le Client sans motif ou pour des motifs qui lui sont propres, à moins de 15 jours francs avec le commencement des prestations, la FCR d'Agen facturera des droits d'annulation représentant 50% du montant total de la convention. En cas d'annulation tardive par le Client, moins de 7 jours francs avant le début des prestations ou de non-présentation du participant le jour et l'heure fixés par la FCR d'Agen, les droits d'annulation représenteront 80% du prix des prestations annulées. En cas d'annulation résultant des grèves affectant les réseaux de transport ou d'intempéries, il est convenu entre la FCR d'Agen et le Client que la ou les sessions annulées seront reportées à une date ultérieure arrêtée d'un commun accord et

qu'aucune indemnité ne sera versée de part et d'autre. En cas d'abandon définitif de la formation en Présentiel par le Client en cours de formation, il est expressément reconnu que les frais d'inscription seront intégralement dus à la FCR d'Agen. Les frais d'inscription déjà réglés ne seront pas remboursés.

Pour le cas où les prestations seraient reportées, le Client est informé par écrit du report de ces prestations sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation.



Compagnons
du Tour de France
FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE

CENTRE DE FORMATION & CFA DES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE - AGEN

6 rue Jean-Baptiste Pérès - 47000 AGEN - 05.53.66.66.34

MAIL : agen@compagnonsdutourdefrance.org

SITE INTERNET : www.compagnonsdutourdefrance.org

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/fcmb.agen>



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France
connaître, pratiquer, transmettre

ville d'
Agen